Le jeudi, 24 mars

Office du JEUDI SAINT, double de lère cl.; messe propre, (avec consécration des saintes huiles, dans les cathédrales); procession au reposoir et dépouillement des autels; en quelques églises, on fait, ou le matin, ou le soir, le lavement des pieds.

Après la messe dujeudi saint jusqu'à la communion de celle du samedi saint, les fidèles ne peuvent communier à l'église, ni dans aucune chapelle.

Le vendredi, 25 mars

Chant (ou lecture) de la Passion (selon S. Lean); oraisons diverses; dépouillement et adoration de la croix; procession et messe des présanc-tifiés.

Le samedi, 26 mars

Bénédiction du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal; (lecture ou) chant de 12 prophéties (et bédédiction de l'eau dans les églises où l'on baptise); litanies des saints spéciales (chaque invocation répétée) et messe double de lère cl.; une seule oraison, préface de Pâques.

Le samedi saint, les fidèles peuvent recevoir la communion à la messe, ou après la messe, mais non avant.

C'est le samedi saint, à midi, qu'on remplace l'Angelus par le Regina cœli; ceux qui ne le savent pas par cœur peuvent gagner les indulgences en continuant de réciter l'Angelus.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 27 mars

Comme le dimanche de Pâques est privilégié contre tout office même de le cl. (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi; décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

Tous les titulaires d'égise paroissiale qui tombent, cette année, entre le 13 mars et le 10 avril, n'auront leur solennité qu'après Pâques.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	22	MARS	_	Saint-Janvier.
SAMEDI,	26	66	_	Hospice Gamelin.
LUNDI,	28		_	Pensionnat Saint-Angèle



ces évêch d'en favo guère qu en leur peuvent leurs ou ment éta celui d'C peu de ils arriv moins le de ces ir donnant caractère ment. I liaire ter où celui outre il Le pape situation étaient le cardi de la vi ministre Et depu que les juridicti pour ce